RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

GÉORISQUES

Rapport de risques

Commune recherchée :

59491 Villeneuve-d'Ascq

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :

INONDATION	sur ma commune : EXISTANT
REMONTÉE DE NAPPE	sur ma commune : EXISTANT
SÉISME	sur ma commune : FAIBLE
MOUVEMENTS DE TERRAIN	sur ma commune : EXISTANT
RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	sur ma commune : IMPORTANT
RADON	sur ma commune : FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)	sur ma commune : CONCERNÉ
CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES	sur ma commune : CONCERNÉ
POLLUTION DES SOLS	sur ma commune : CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Villeneuve-d'ascq

Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

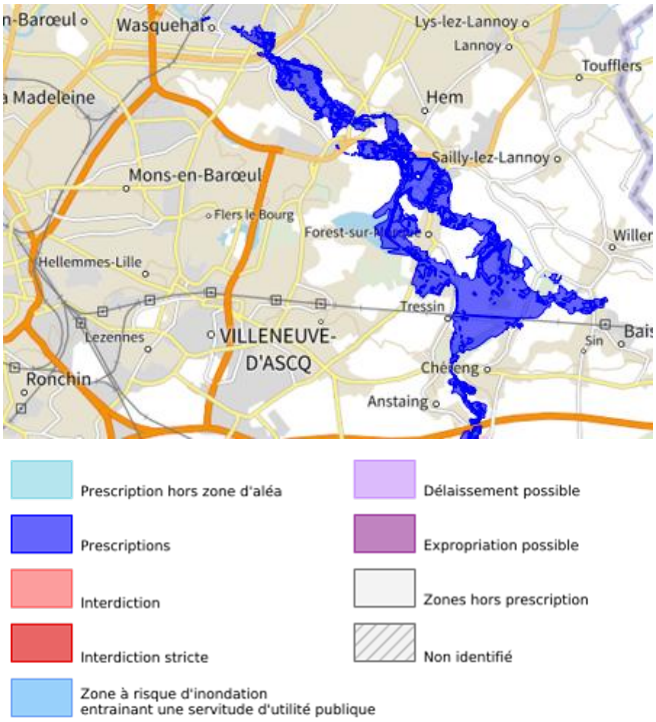

Informations détaillées :

PPRN : PPR Marque (59DDTM20140002)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPR Marque a été approuvé sur votre commune.
Le PPR couvre les aléas suivants :
Inondation
Par une crue à débordement lent de cours d'eau
Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :
- 02 : Prescriptions
Date de prescription : 11/08/2014
Date d'approbation : 02/10/2015
Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.
Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter La page de détail de ce PPR.

TRI : TRI Lille

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 59DREAL20140002

Risque d'inondation sur Villeneuve-d'ascq

AZI : Vallée de la Marque

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

DDRM : DDRM59

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :
Inondation

11 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE0500890A	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/07/2005	30/12/2005
INTE0200700A	Inondations et/ou Coulées de Boue	19/08/2002	24/01/2003
INTE0100107A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/09/2000	23/03/2001
INTE0000626A	Inondations et/ou Coulées de Boue	29/07/2000	22/11/2000
INTE0000626A	Inondations et/ou Coulées de Boue	27/07/2000	22/11/2000
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9900488A	Inondations et/ou Coulées de Boue	07/07/1999	04/12/1999
INTE9800356A	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/08/1998	03/10/1998
INTE9800324A	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/06/1998	22/08/1998
INTE9200181A	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/07/1991	03/04/1992
NOR19831005	Inondations et/ou Coulées de Boue	21/06/1983	08/10/1983

Risque de remontées de nappe sur Villeneuve-d'ascq

Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.
Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.

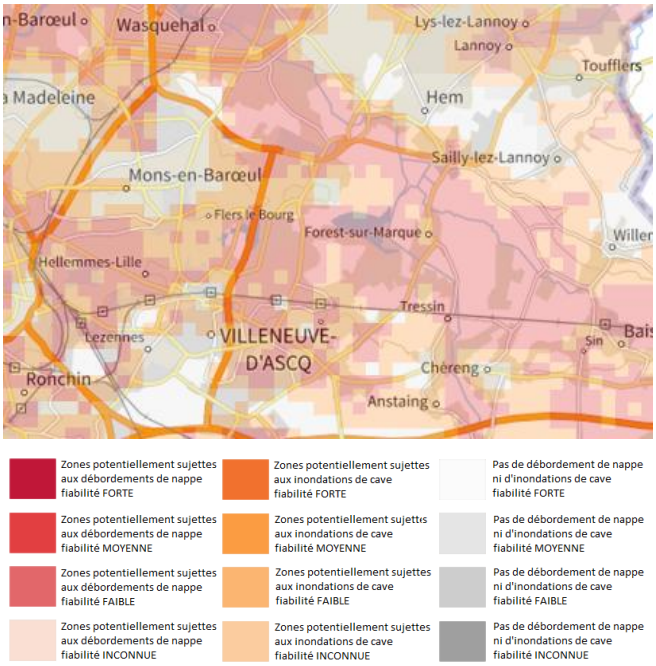

Informations détaillées :

REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE

Risque de séisme sur Villeneuve-d'ascq

Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).

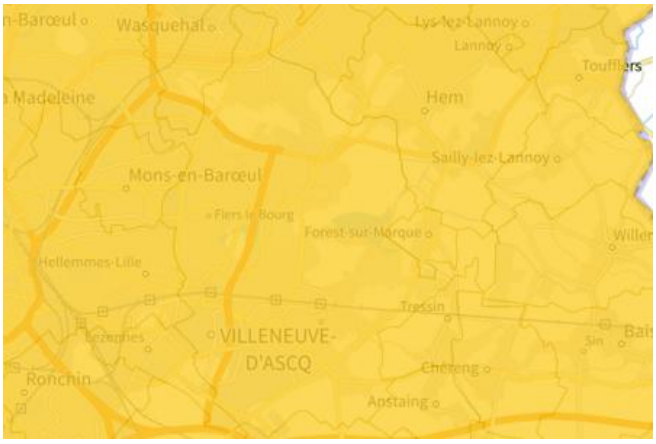

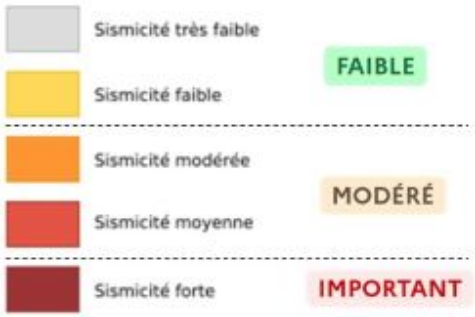

Informations détaillées :

DDRM : DDRM59

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :
Séisme

SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **2/5**.
Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Villeneuve-d'ascq

Risque sur la commune EXISTANT

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.
Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).
Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

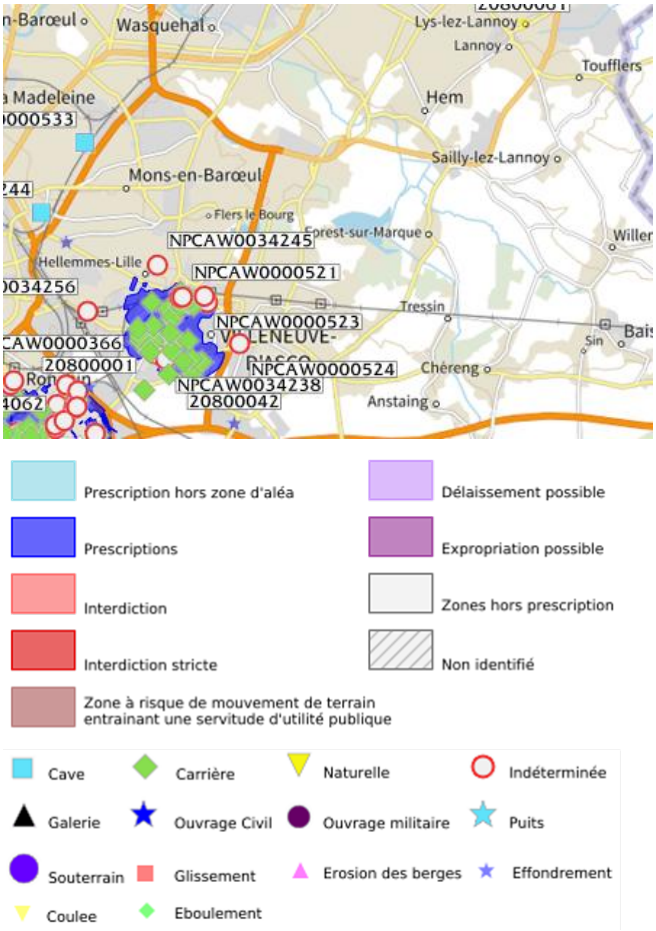

Informations détaillées :

PPRN : PER - Villeneuve-d'Ascq (59DDTM19860002)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PER - Villeneuve-d'Ascq a été approuvé sur votre commune.
Le PPR couvre les aléas suivants :
Mouvement de terrain
Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)
Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :
- 02 : Prescriptions
Date de prescription : 24/01/1986
Date d'approbation : 17/02/1992
Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.
Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter La page de détail de ce PPR.

Risque de mouvements de terrain sur Villeneuve-d'ascq

DDRM : DDRM59

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Mouvement de terrain

Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 1.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Villeneuve-d'ascq

Risque sur la commune IMPORTANT

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.

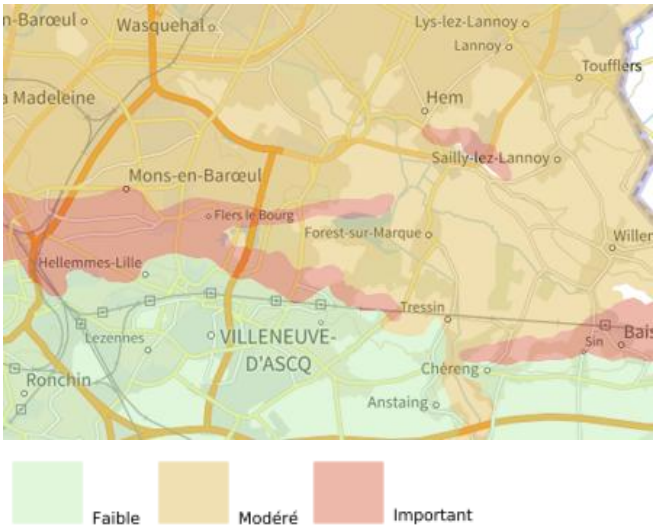

Informations détaillées :

RGA : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prevenir le risque.

4 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2407755A	Sécheresse	01/04/2022	07/04/2024
INTE2127289A	Sécheresse	01/04/2020	28/09/2021
INTE9800067A	Sécheresse	01/01/1991	28/03/1998
INTE9100177A	Sécheresse	01/01/1990	17/04/1991

Risque radon sur Villeneuve-d'ascq

Risque sur la commune FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.

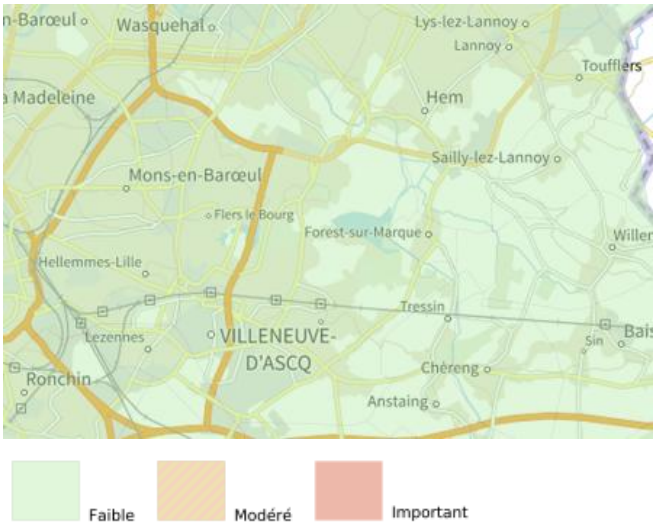

Informations détaillées :

RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle règlementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.
Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Villeneuve-d'ascq

Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.
Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.
Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.
Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur

- 1 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune
- 1 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune
- 2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Informations détaillées :

1 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
Laboratoires Anios SAS	Seveso seuil haut

1 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
SOCIETE PIERRE BRABANT	Seveso seuil bas

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Villeneuve-d'ascq

2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
HAGHEBAERT et FREMAUX	Non Seveso
VILLAE	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Villeneuve-d'ascq

Risque sur la commune CONCERNÉ

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).

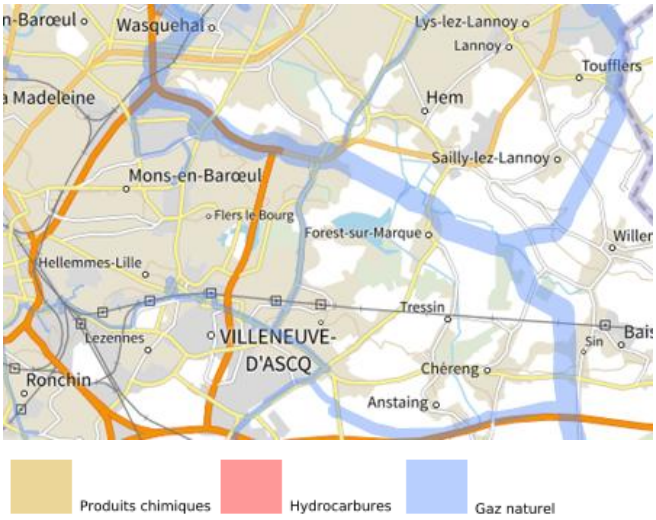

Risque de pollution des sols sur Villeneuve-d'ascq

Risque sur la commune CONCERNÉ

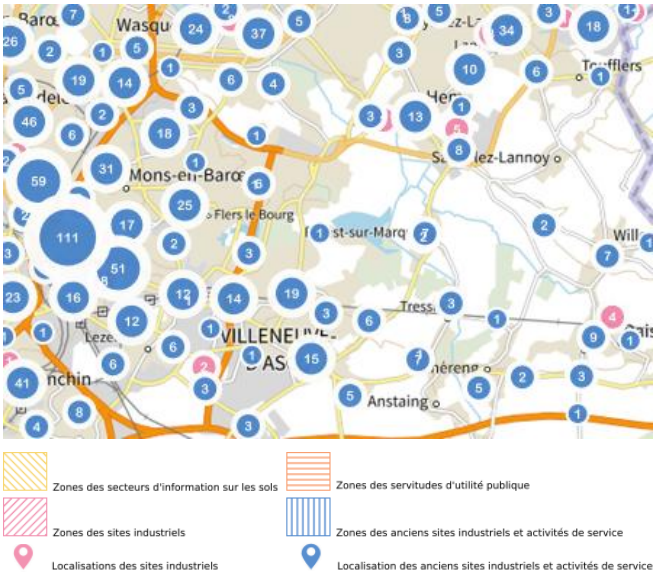

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 1 secteur(s) d'information(s) sur les sols sur la commune
  L'État élabore, au regard des informations dont il dispose, des secteurs d'information sur les sols qui comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage (réalisation de travaux sur la parcelle avec mouvements de terre), la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.
- 6 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.
  Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 181 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
  La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.

Informations détaillées :

SIS :

Votre commune contient au moins un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 2.
Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

Annexe 1 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

13 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
NPCAW0000501	carrière	Catiches rue des Vergers
NPCAW0000517	carrière	Catiches boulevard de Valmy
NPCAW0000519	carrière	Catiches 33-55 rue des Epoux Labrousse
NPCAW0000520	indéterminé	Affaissements de terrain face aux 59 et 61 rue des Epoux Labrousse
NPCAW0000521	indéterminé	Affaissement en trottoir face aux 46 et 48 rue des Epoux Labrousse
NPCAW0000522	carrière	Catiche en bordure de la RD 941
NPCAW0000523	indéterminé	Affaissement en voirie rue des Vétérans
NPCAW0000524	indéterminé	Tassement de terrain au collège Triolo
NPCAW0000525	carrière	Carrières du Grand Stade
NPCAW0002117	carrière	Près de l'ancienne brasserie en bordure de la N41 en 1967 (actuellement
NPCAW0024825	carrière	Catiches au 17 rue des Epoux Labrousse
NPCAW0024828	carrière	Carrière aux 11, 13 et 15 rue des Epoux Labrousse
NPCAW0024876	indéterminé	Galerie sous l'école Verhaeren, 30 rue des Victoires

Annexe 2 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

6 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000142101	HAEGEBAERT-FREMAUX	En cours
SSP000335801	FUJIFILM	En cours
SSP000344501	EIFFAGE chantier du Grand Stade Lille Métropole	En cours
SSP000131001	SOTIRA 59 (THEOLAUR)	En cours
SSP66870801	RESSORTS LEFEVERE	En cours
SSP000144101	FRICHE RHONE POULENC	En cours

Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

181 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4312196	DE MUNARI JEAN	En arrêt	
SSP4311880	T D F	En arrêt	
SSP4311868	ORANGE	En arrêt	
SSP4259601	Friche Rhône Poulenc	En arrêt	
SSP3972706	Décharge sauvage	En arrêt	
SSP3972687	Pressing	Indéterminé	
SSP3972601	Dépot de métro "4 cantons"	Indéterminé	
SSP3972599	Station service "AGIP"	Indéterminé	
SSP3972518	Entrepôt et Unité de production	Indéterminé	
SSP3972516	Relais ELF	Indéterminé	
SSP3972442	STEP	Indéterminé	
SSP3972441	Station distribution de carburant	Indéterminé	
SSP3972440	France Telecom	Indéterminé	
SSP3972439	Travail de matières Plastiques	En arrêt	
SSP3972438	France télécom	Indéterminé	
SSP3972197	Garage Citroën	Indéterminé	
SSP3972149	Garage	Indéterminé	
SSP3972079	Entrepôt	Indéterminé	
SSP3972046	Parfumerie	Indéterminé	
SSP3972045	Transformateur	Indéterminé	
SSP3972044	Pressing	En arrêt	
SSP3972037	Atelier de charge d'accumulateurs	Indéterminé	
SSP3972036	Garage	En arrêt	
SSP3972031	Confiserie de chocolat	Indéterminé	
SSP3972024	Garage (Centre technique municipal)	Indéterminé	
SSP3972022	Garage	Indéterminé	
SSP3972018	Atelier de Fabrication de peintures	Indéterminé	
SSP3972016	Garage	Indéterminé	
SSP3972015	Pressing	Indéterminé	
SSP3972002	Station service	Indéterminé	
SSP3971985	Garage	En arrêt	
SSP3971969	Magasin du matériel d'informatique, ex-	En arrêt	
SSP3971962	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3971959	Station service	Indéterminé	
SSP3971954	Fabrication d'Emballages	Indéterminé	
SSP3971949	Entrepôt du matériel infomatique	En arrêt	
SSP3971942	Garage	Indéterminé	
SSP3971938	Transformateur	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3971920	Entrepôt de matière Textile	Indéterminé	
SSP3971915		En arrêt	
SSP3971883	Laboratoire photographique	Indéterminé	
SSP3971838	Garage	Indéterminé	
SSP3971773	Station service	Indéterminé	
SSP3971743	Fabrique d'articles hygiéniques	En arrêt	
SSP3971714	Atelier de matériaux de travaux publics	Indéterminé	
SSP3971700	Pressing	En arrêt	
SSP3971695	Garage	Indéterminé	
SSP3971685	Garage	Indéterminé	
SSP3971682	Agence de distribution aux opticiens	En arrêt	
SSP3971642	Entreprise de constructions et de	En arrêt	
SSP3971620	Atelier de carrosserie "Carrosserie de la	En arrêt	
SSP3971570	Dépôt de ferraille	En arrêt	
SSP3971568	Chaufferie de la résidence de Villeneuve	Indéterminé	
SSP3971567	CFTA	Indéterminé	
SSP3971524	Centre de secours et de lutte contre	Indéterminé	
SSP3971522	Docks de France-Ruche Piardie, ex-	Indéterminé	
SSP3971521	Station service	Indéterminé	
SSP3971519	Entretien et dépôt d'autobus	Indéterminé	
SSP3971511	Dépôt de peintures	Indéterminé	
SSP3971508	Atelier de nettoyage à sec	En arrêt	
SSP3971505	Cité scientifique	Indéterminé	
SSP3971413	Fabrique de poutres métalliques	En arrêt	
SSP3971402	Station service	Indéterminé	
SSP3971395	Général Holding (SA)	Indéterminé	
SSP3971393	Atelier de mécanique	Indéterminé	
SSP3971392	Direction des télécommunications de la	Indéterminé	
SSP3971389	Garage	En arrêt	
SSP3971387	Garage-Station service	Indéterminé	
SSP3971384	Dépôt de brasserie	Indéterminé	
SSP3971383	Fabrication de détergent et bureaux	Indéterminé	
SSP3971294	Garage	Indéterminé	
SSP3971290	Teinturerie	En arrêt	
SSP3971219	Garage Renault, Station-service	Indéterminé	
SSP3971198	Fabrique d'enrobé bitumineux	Indéterminé	
SSP3971127	Fabrique d'emballages alimentaires	Indéterminé	
SSP3971040	Atelier de nettoyage à sec	En arrêt	
SSP3970972	Entrepôt	En arrêt	
SSP3970971	Station service Total	Indéterminé	
SSP3970966	Garage	Indéterminé	
SSP3970965	Travaux public (Entreprise de)	En arrêt	
SSP3966346	Fonderie de plomb	En arrêt	
SSP3966345	Station service	Indéterminé	
SSP3966344	Teinturerie	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3966343	Sté Garage André, anc. Renault et	Indéterminé	
SSP3966342	Colle (fabrique de)	Indéterminé	
SSP3966341	Corroierie	En arrêt	
SSP3966340	Colle (fabrique de)	Indéterminé	
SSP3966339		Indéterminé	
SSP3966257	Teinturerie	En arrêt	
SSP3966205	Transports	Indéterminé	
SSP3966204	Banque; ex Lavoir, nettoyage à sec	En arrêt	
SSP3966203	Supermarché , ex Travail des métaux	En arrêt	
SSP3966202	Cintrage et découpage du zinc (atelier	En arrêt	
SSP3966201	Garage Renault	Indéterminé	
SSP3966190	Garage VOLKSWAGEN	En arrêt	
SSP3966175	Station service de supermarché-Magasin	Indéterminé	
SSP3966174	Assurance,ex Garage Babylone	En arrêt	
SSP3966173	Textile (colorant pour), ex	Indéterminé	
SSP3966172	Station service TOTAL	Indéterminé	
SSP3966158	Entreprise de démolition-récupération-	En arrêt	
SSP3966157	Chocolaterie-confiserie	En arrêt	
SSP3966156	Tissage (Atelier de), serigraphie	Indéterminé	
SSP3966155	Peintures et vernis (fabrique de)	Indéterminé	
SSP3966111	Station service et station de lavage, ex	Indéterminé	
SSP3966086	Garage	En arrêt	
SSP3966085	Charbon et de fuel	Indéterminé	
SSP3966068	Informatique (Vente et réparation de	En arrêt	
SSP3966067	Achat dépôt vente, ex Cintrage (atelier	En arrêt	
SSP3966066	Tonnellerie et bois et en métal	Indéterminé	
SSP3966050	Chaudronnerie	En arrêt	
SSP3966007	Charcuterie	En arrêt	
SSP3966006	Garage et carrosserie	Indéterminé	
SSP3966005	Charbon et Fuel	Indéterminé	
SSP3965991	Cora et pressing, ex Nouvelles galeries	Indéterminé	
SSP3965967	Banque, ex Garage et atelier de	En arrêt	
SSP3965948	Mécanique général (atelier de)	En arrêt	
SSP3965947	Métaux (atelier de travail des), zinguerie	En arrêt	
SSP3965944	Ancien négoce de combustibles et	En arrêt	
SSP3965915	Garage et station service	Indéterminé	
SSP3965914	Usine Rhône Poulenc, ex. usine	Indéterminé	
SSP3965913	Garage	En arrêt	
SSP3965912	Mécanique générale, atelier de travail	Indéterminé	
SSP3965911	Métaux (atelier de travail)	Indéterminé	
SSP3965910	Station service	En arrêt	
SSP3965881		Indéterminé	
SSP3965880	Ecole de Saint-Adrien	Indéterminé	
SSP3965879	Garage et station service	En arrêt	
SSP3965854	Nettoyage à sec; Anc.Station service	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3965853	Textile (atelier de), ex Peinture (atelier	Indéterminé	
SSP3965852	Garage	En arrêt	
SSP3965851	Tôlerie, atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3965823	Garage Citroen et station service Schell	Indéterminé	
SSP3965377	Teinturerie du Sart	En arrêt	
SSP3965354	Distillerie	En arrêt	
SSP3965352	Métaux (atelier de travail des)	Indéterminé	
SSP3965351	Métaux pour l'insonorisation (atelier de	En arrêt	
SSP3965350	Carrelages (Fabrique de)	Indéterminé	
SSP3965349	Fonderie	En arrêt	
SSP3965304	Filature	En arrêt	
SSP3965303	Corroierie	En arrêt	
SSP3965302	Station service	En arrêt	
SSP3965256	Feutre (Fabrique de)	Indéterminé	
SSP3964954	Menuiserie	Indéterminé	
SSP3964941	Station service	En arrêt	
SSP3964902	Antiquaire, ex Jambons Monarchs	En arrêt	
SSP3964869	Chimique (usine)	En arrêt	
SSP3964859	Appuis têtes (Fabrique), ex Ressorts	Indéterminé	
SSP3964841	Décharge d'ordures ménagères	Indéterminé	
SSP3964825	Boisson (dépôt de), ex Aluminex-	En arrêt	
SSP3964819	Commerce Hifi, meubles,	En arrêt	
SSP3964663		Indéterminé	
SSP3964662	Essence (vente d')	En arrêt	
SSP3964619	Teinturier nettoyage à sec	Indéterminé	
SSP3963437	Meubles	En arrêt	
SSP3962961	Garage Pottié-Naessens	Indéterminé	
SSP3962818	Chaufferie	Indéterminé	
SSP3962817	Garage et station service	En arrêt	
SSP3961887	Artificier	Indéterminé	
SSP3961886	Teinturerie	En arrêt	
SSP3961885	Tannerie	En arrêt	
SSP3961884	Gazomètres	En arrêt	
SSP3961883	Dépôt d'engrais	Indéterminé	
SSP3961882	Usine à gaz	Indéterminé	
SSP3961873	Fonderie de suif	Indéterminé	
SSP3961872	Mobilier urbain, ex Teinturerie	Indéterminé	
SSP3961871	Teinturerie du Breucq	Indéterminé	
SSP3961870	Chimique (usine) / vinaigrerie	Indéterminé	
SSP3961805	Usine à gaz	Indéterminé	
SSP3961803	Acoustique, ex Chaudronnerie	Indéterminé	
SSP3961801	Dépôt de résidus de distillerie	Indéterminé	
SSP3961799	Réseaux et système numérique(Ets), ex	Indéterminé	
SSP3961795	Vernis émail (fabrique de)	En arrêt	
SSP3961794	Colle (fabrique de)	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3961791	Tannerie	Indéterminé	
SSP3960102	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3960101	Garage, atelier de vidange	Indéterminé	
SSP3960024	Négociant	Indéterminé	
SSP671031	EIFFAGE	En arrêt	
SSP670651	LABEL'PIECE	En arrêt	
SSP669712	Laboratoires FUJIFILM	En arrêt	
SSP669622	Trois Suisses France	En arrêt	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

QUE FAIRE EN CAS D'... INONDATION ?

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS auprès de la mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER un diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ votre kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ les dispositifs de protection à installer :** sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ une zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ,** si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation

NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture

ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours

RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités

RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

© Illustration : Antoine Levesque - CITIZENTHESIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUE FAIRE EN CAS DE...

SÉISME ?

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment

Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR,** d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques

Après les secousses

SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer

ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami

EVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours

RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

© Illustration : Antoine Levesque - CITIZEN PRESS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

QUE FAIRE EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture :** elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement**
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

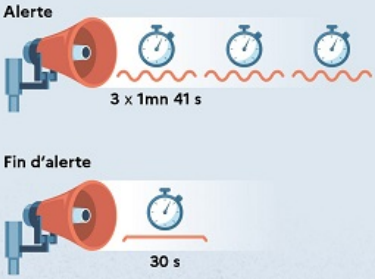

En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS,** arrêtez la ventilation et la climatisation
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE,** gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS,** ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide

Jusqu'a la fin de l'alerte

RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours

RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités

NE FUMEZ PAS, évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

© Illustration : Antoine Leveque - CITIZEN PRESS